

MEMO PARTENAIRES CONVENTIONNES

« CAMPAGNE PLJ 2025 »

> 04.2025

Les notifications Plj ont été envoyées par notre prestataire Docaposte mi-mars à 15 013 enfants.

POUR VOUS CONNECTER :

- **Lien de connexion** (*votre identifiant => n° sur la convention (sans le 0, puis le mot de passe défini)*).

Si votre connexion date un peu, vous devrez sûrement faire « mot de passe oublié » et redéfinir un mot de passe.

Merci de penser à vérifier et si besoin mettre à jour votre profil dans la partie « mes informations »

=> <https://passeportsloisirsjeunes-caf37.zecarte.fr/Partenaires/Accueil.aspx>

- **Mot de passe oublié**, c'est simple => vous pouvez faire la demande d'un nouveau mot de passe via le lien suivant

=> <https://passeportsloisirsjeunes-caf37.zecarte.fr/Partenaires/RecuperationPass.aspx>

RAPPEL :

Après avoir signé une convention avec la Caf Touraine et au moment de l'inscription du jeune, il faut :

- Se connecter à l'extranet opérateurs mis à disposition par la Caf Touraine lors du conventionnement (lien ci-dessus).
- Puis dans la partie « effectuer une transaction » => saisir la demande de remboursement en renseignant le numéro d'identifiant (n° inscrit sur la notification Caf) et la date de naissance du jeune, le tout en vérifiant son identité.

Le Passeport Loisirs Jeunes (Plj) :

- est utilisable dès sa réception en mars de chaque année.
- n'est utilisable qu'en une seule fois et auprès d'un seul opérateur.
- est utilisable pour une activité pratiquée durant toute l'année scolaire ou lors d'un stage (ex : *petites vacances scolaires*).
- est cumulable avec le dispositif « Pass'Sport » de l'Etat.

La Caf Touraine vous verse le montant des Plj déclarés, vous pourrez suivre les transactions dans la partie « accueil > mon suivi ».

Les demandes de remboursement sont à saisir, au fur et à mesure des inscriptions, dans l'extranet avant le 30 novembre de chaque année.

POUR VOUS AIDER :

Si vous avez un questionnement concernant le dispositif et le partenariat (Associations-Mairies-Communautés de Communes), vous retrouverez toutes les informations sur le site partenaires :

=> A revoir avant chaque campagne > [Tuto extranet partenaires](#)

=> Les infos > <https://www.caf37-partenaires.fr/thematique/jeunesse/>
puis > Aides aux Temps Libres (ATL : Avf - Plj)

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

Service de gestion des aides financières individuelles (Afi)
du lundi au vendredi de 9H00 à 12H30 au 02 47 31 55 22
ou par mail à : afi@caf37.caf.fr

PASSEPORT LOISIRS JEUNES 2025

La culture, le sport, les ados adorent !

PARTENAIRES

Famille : conditions d'attribution

- Être allocataire de la Caf Touraine depuis au moins octobre 2024.
- Avoir un Quotient Familial, de janvier 2025, inférieur ou égal à 850 €.
- Avoir un enfant âgé d'au moins 11 ans et de moins de 18 ans au 31 décembre 2025.

Barème

QUOTIENT FAMILIAL	AIDES CAF
0 € - 470 €	75 € *
471 € - 680 €	70 € *
681 € - 790 €	65 € *
791 € - 850 €	60 € *

*Aide majorée de + 25 € si enfant bénéficiaire de l'Aesb.

Comment devenir opérateur ?

- Proposer une activité sportive ou culturelle régulière sur toute l'année ou un stage.
- Signer une convention avec la Caf Touraine.

Renseignements : Service Administratif Action Sociale Caf Touraine
Mail : afi@caf37.caf.fr
Tél : 02 47 31 55 22
(du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30)

Realisation Caf Touraine - Ne pas jeter sur la voie publique